

Adapter le parcours de vos stagiaires en situation de handicap

L'importance du rôle du référent handicap formation

Les organismes de formation professionnelle et les CFA sont tenus de proposer des conditions de formation adaptées pour compenser le handicap de leurs stagiaires.

(art. D5211-2 et suivants du code du travail)

Le **référent handicap formation** joue donc un rôle majeur dans l'accueil et la **sécurisation du** parcours des apprenants :

Etape 1 Repérer une situation de handicap ou un besoin d'aménagement



Le référent handicap interroge la personne, explore avec elle son parcours antérieur, échange avec le référent de parcours.

Etape 3 Analyser conjointement les contraintes de la formation et les besoins de compensation



Le référent handicap mène une réunion d'analyse concertée des besoins qui aboutit à la formalisation d'un plan d'adaptation intégrant des modalités de suivi.

Etape 5 Suivre et ajuster les aménagements



Le référent handicap réinterroge de manière régulière les aménagements mis en œuvre et organise les rajustements nécessaires en associant les parties prenantes.

Inscription de l'apprenant

Etape 2 Identifier les compétences utiles à associer



Le référent handicap repère et mobilise les acteurs ressources : la personne, les formateurs, le référent de parcours, l'entreprise, un acteur spécialisé, etc.

Entrée en formation

Etape 4 Mettre en oeuvre les adaptations



Le référent handicap organise la mise en œuvre de chaque aménagement défini dans le plan d'adaptation.

Evaluation/Examen

Etape 6 Capitaliser et transmettre



Le référent handicap effectue un retour d'expérience et capitalise les pratiques et outils qui ont été déployés en alimentant la **démarche de progrès** en matière d'accessibilité généralisée

Les étapes clés

d'un parcours réussi:



Fin de parcours de l'apprenant

La Ressource Handicap Formation vous accompagne...

Vous avez besoin de méthode et d'outils pour vous approprier votre rôle de référent handicap formation, votre Conseiller.e Ressource Handicap Formation vous accompagne à chaque étape du parcours :

Informer et Conseiller



- · Connaissance des étapes d'un aménagement de parcours
- · Repérage des acteurs de son territoire
- · Information sur les aides et les prestations
- · Présentation de la "Grille d'évaluation des besoins des apprenants"

Proposer une méthode d'analyse concertée des besoins, guidante et facilitante

Librement inspirée de la ConcertActions mise en place par Thierry Exbrayat.

Cette méthode permet de :

- · Repérer et analyser des limitations d'activité ou de participation au regard des contraintes de la formation
- · Identifier les coopérateurs et parties prenantes à associer
- · Organiser une réunion de concertation pour évaluer les besoins d'adaptation
- · Finaliser le plan d'adaptation et le mettre en œuvre
- · Identifier les aides et prestations mobilisables
- · Cordonner le suivi
- · Apport d'outillage et de ressources (Support de préparation, d'animation et de prise de notes)

Vers la démarche de progrès continue pour l'accessibilité de vos formations



- · Aide à la capitalisation des adaptations mises en œuvre pour alimenter l'auto-positionnement de la démarche de progrès en matière d'accessibilité généralisée.
- · Valorisation et partage des innovations et bonnes pratiques au sein de la communauté des OF/CFA.

Si vous souhaitez être accompagné par la RHF Provence-Alpes-Côte d'Azur



https://www.rhf-paca.fr



rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr





04 42 93 15 50